

## F O C U S

### Les nouvelles scientifiques

Les arrivées au sein de l'UFR de Droit  
Changement dans les laboratoires  
Ce qui s'est passé dans les laboratoires  
Nouvelles de la FiND

### Les jeunes chercheurs

Les dernières soutenances

### Publications

Les dernières publications

### Agenda

### Trois questions à Véronique Champeil-Desplats, Vice-Présidente déléguée à la Recherche

*- Quels projets (réorientations, directions...) pour la recherche à l'Université ?*

L'équipe élue a tout d'abord à cœur de ne pas imposer de projets « d'en haut » mais de répondre, autant qu'il le sera possible, aux besoins exprimés par les enseignants-chercheurs et de soutenir leurs initiatives. L'équipe entend également être attentive à tous les formats de recherche. S'il va de soi que les « grands » projets, répondant à des appels nationaux ou européens doivent être encouragés, il s'agit également de soutenir les engagements de circonférence plus modeste, avec ou sans partenariat spécifique, et qui s'avèrent structurer la vie scientifique de nombreux laboratoires.

Nous souhaitons enfin encourager les échanges et la coopération entre les différents laboratoires de l'Université dans une perspective d'un meilleur croisement entre les savoirs.

### *- Que peut-on attendre pour les sciences juridiques ?*

Les ressorts et les modalités de la recherche en droit sont souvent méconnus des autres disciplines. La question de savoir ce qu'est la recherche en droit nous est souvent posée. Ce que les collègues juristes peuvent donc attendre est prise en considération par la vice-présidence recherche des spécificités qui peuvent se présenter dans le recherche juridique, au même titre d'ailleurs que pour toutes les autres champs disciplinaires. L'Université de Nanterre comprend une grande diversité de recherches en SHS mais aussi en mathématiques, statistiques, technologies porteuse d'innovation en matière de méthodes et de connaissances. Il en va de même chez les juristes de notre université. L'équipe présidentielle accorde tout son soutien à cette diversité et n'entend pas réduire les façons de faire à un schéma prototypique de la recherche.

### *Que pensez- vous de la LPPR ?*

Pour plus d'information sur ce sujet, Mme Véronique Champeil-Desplats renvoie vers l' article publié dans le webzine de l'Université Paris Nanterre ; Point commun.

<https://pointcommun.parisnanterre.fr/mais-au-fait-c-est-quoi-la-lpr--982028.kjsp>

## Les arrivées au sein de l'UFR de Droit

|                   | Statut | Section      | Laboratoire                 | Domaines principaux de recherche   |
|-------------------|--------|--------------|-----------------------------|--|
| Anne Danis-Fatôme | PR     | Droit privé  | CEDCACE                     | Droit de la famille<br>Droit des personnes<br>Sources du droit<br>Droit des obligations  |
| Claire Debourg    | PR     | Droit privé  | CEDIN                       |  |
| Akram Elmejri     | MCF    | Droit privé  | CEDCACE                     | Droit des sociétés<br>Droit bancaire et financier<br>Droit des contrats,<br>Entreprises en difficulté  |
| Thomas Hochmann   | PR     | Droit public | CTAD,<br>membre de<br>l'IUF | Droits fondamentaux.<br>Justice constitutionnelle.<br>Théorie du droit.  |
| Benoit Lecourt    | PR     | Droit privé  | CEDCACE                     | Droit des sociétés<br>Droit des affaires<br>Droit européen des affaires  |
| Denys-Sacha Robin | MCF    | Droit public | CEDIN                       | Droit international et européen et en particulier :<br>Droit international de la mer (contentieux de délimitation)<br>La gouvernance internationale du numérique<br>(taxation des GAFA, etc.). |

## Changement de direction et d'administration dans les laboratoires

Marjolaine Roccati et Philippe Guez reprennent la direction du CEJEC et remplace Augustin Boujeka et Sophie Rozez à compter du 1er octobre 2020

Depuis le mois de septembre 2020, Chloé Fiori remplace Laurent Lasnier en tant que responsable administrative et financière des trois laboratoires de recherche suivant : le CHAD, le CRDP, le CDPC.

Laurent Lasnier a pris la responsabilité du pôle Master à l'UFR DSP

## Ce qui s'est passé

Malgré une rentrée scientifique marquée par le reconfinement et le distanciel, certaines manifestations scientifiques ont pu se tenir au sein de l'UFR ou dans des formats expérimentaux

---

### Compte rendu de la journée de la FIND, du 15 octobre 2020 sur le thème de L'urgence dans le droit et Le Droit dans l'urgence

---



La FIND est heureuse d'avoir pu organiser en présentiel une journée d'étude consacrée à l'Urgence. L'ambition était de réunir des chercheurs de différents laboratoires pour nourrir une réflexion croisée sur les liens serrés qui unissent le droit et l'urgence. Face à un public (masqué), les différents intervenants ont pu exposer leurs analyses avant de participer à une discussion soutenue et largement ouverte aux questions de l'assistance.

Après une courte présentation de la journée et de sa problématique, une première table ronde sur *L'Urgence et l'État* est animée par M. Thomas Hochmann. Elle s'ouvre par une intervention de Mme Véronique Champeil-Desplats (*D'un état d'urgence à l'autre ou l'intégration des régimes d'exception dans les états de droit contemporain*). Il ressort que l'analyse des discours des premiers ministres et présidents de la République établit des similitudes entre l'état d'urgence de 2015 suite aux attentats terroristes et celui de 2020 qui fait suite à la crise pandémique du coronavirus. A chaque fois il s'agit de répondre à des circonstances exceptionnelles par des moyens exceptionnels, de lutter contre un ennemi. La fin supérieure (la vie, la santé) exige que la nation fasse bloc. La sécurité en 2015 et la santé en 2020 apparaissent comme des valeurs

suprêmes par rapport aux libertés individuelles. Mais les états d'urgence modifient en profondeur le Droit. Loin d'être provisoire ou exceptionnel, on remarque la propension des états d'urgence à s'installer dans le temps et à modifier l'État de droit, qui devient disciplinaire, inégalitaire et discriminant. L'état d'urgence impacte aussi les instances de contrôle que sont le parlement, le conseil d'état et le conseil constitutionnel. Dans la suite de cette première table ronde, M. Vincent Annequin prend la parole et centre son intervention sur *La numérisation de l'action administrative en période d'urgence*. Les circonstances sanitaires exceptionnelles ont forcé les autorités publiques à accélérer assez brutalement le mouvement de numérisation des services publics. Cela pose des questions juridiques importantes. D'une part, il est possible d'interroger l'impact des efforts actuels de numérisation des services publics sur les principes juridiques régissant traditionnellement les services publics. D'autre part, l'utilisation d'outils numériques par les services publics luttant directement contre l'aggravation des dégâts sanitaires soulèvent des interrogations quant au respect des droits et libertés normalement garantis.

Une deuxième table ronde, sur *l'Urgence et la société*, animée par M. Mathieu Soula, s'ouvre sur une intervention de Gilduin Davy qui analyse les réactions à la grande peste de 1348 et trouve des analogies et des différences avec la crise sanitaire actuelle. La grande peste de « 1348 » (en réalité de 1347 à 1352) est une calamité au sens où elle a entraîné un chaos politique, économique et social. Sa soudaineté a mis un terme brutal à une Europe en pleine expansion. L'interprétation de cette maladie répond à des causes rationnelles (échanges extérieurs, vecteur épizootiques, insalubrité) mais aussi irrationnelles (causes divines, astrologique) et entraîne des réactions tout aussi irrationnelles (pénitences, recherche de bouc émissaire). La réponse sanitaire offerte à cette crise pandémique (traitements médicaux balbutiants, mesure de distanciation sociale, solitude des mourants, exode urbain) trouve elle aussi en 1348 son écho en 2020 et offre à la science médicale ses premiers grands traités modernes à l'usage des praticiens, mais aussi à destination du public tout en illustrant le rôle que les facultés de médecine tentent de tenir auprès des puissants pour guider les réponses politiques et juridiques. Les réponses données à cette calamité sont avant tout locales contrairement à la crise sanitaire actuelle. Arnaud Sée intervient ensuite sur les libertés économiques en période de crise sanitaire et dresse un premier état des lieux. En période de crise sanitaire, les libertés économiques n'apparaissent pas comme un sujet d'analyse prioritaire. D'autres libertés plus fondamentales sont évidemment en cause cette période de pandémie de coronavirus : le droit à la vie et à la santé, évidemment, mais aussi et principalement la liberté d'aller et venir et la liberté de réunion, du fait des mesures de confinement décidées. Reste que la question des libertés économiques demeure importante pour plusieurs raisons. Celle, d'abord, du maintien des activités économiques essentielles à la vie de la Nation en période de suppression de la liberté d'aller et venir. Celle, ensuite, de la pérennité de l'activité économique en général. L'urgence sanitaire justifie en effet de fortes restrictions aux libertés fondamentales, dont les libertés économiques font partie en droit positif. Ces restrictions peuvent être directes, comme la fermeture d'établissements accueillant du public par l'arrêté du ministre de la santé du 14 mars 2020. Elles peuvent être indirectes. La limitation de la liberté d'aller et venir résultant du confinement par le décret du 16 mars 2020 interdit *de facto* l'exercice de nombreuses activités économiques. L'impact de la crise sanitaire sur l'économie en général n'est pas anodin, et a d'ailleurs conduit l'Union européenne à suspendre le pacte de stabilité.

**Mathieu Soula, Directeur de la FIND**

Le monde traverse depuis plusieurs mois une crise épidémique sans précédent. Sans précédent ? Médias, responsables politiques et experts médicaux en tous genres ont largement interrogé les crises épidémiques anciennes pour tenter d'expliquer, comprendre, à tout le moins d'illustrer la pandémie que nous traversons. Mais la projection historique peut recéler d'autres ressources pour cerner les diverses réactions des communautés humaines face aux épidémies. Elle peut ainsi mettre en lumière des constantes anthropologiques et juridiques qui éclairent la crise que subit le monde en cette année 2020. Du choc psychologique collectif que provoque la pandémie, des causes rationnelles ou irrationnelles qui lui sont données, des mesures sanitaires préconisées et des contraintes imposées (et la distanciation « sociale » ou les attestations de circulation ne sont pas une nouveauté !), des tentatives de fuites du virus, des protocoles médicaux mis en œuvre et des controverses qu'ils suscitent et, surtout, des réponses que les Etats tentent d'apporter non seulement à la pandémie mais aussi aux conséquences sociales et économiques qu'elle engendre, tous ces aspects s'inscrivent dans une dimension historique dont seule la patiente étude du temps long peut révéler l'amplitude. Du récit biblique aux chaînes d'information continue, en passant par les vers de Boccace, les sources à disposition offrent des constantes dans l'appréhension du mal et dans les réactions qu'il fait naître. Elles révèlent aussi comment la mémoire des hommes entretient le souvenir de ces épisodes tragiques.

C'est à l'étude de ces thèmes que le CHAD a convié une quinzaine de chercheurs venus de France, d'Angleterre, d'Italie, de Grèce, de Chypre, du Maroc et de Côte d'Ivoire à une Table ronde dématérialisée qui s'est tenue le 6 novembre 2020.

L'originalité de la démarche suivie par les animateurs de cette manifestation (Soazick Kerneis, Gilduin Davy et Mathieu Soula) a été d'adapter l'organisation d'une rencontre scientifique internationale aux contraintes sanitaires. Afin d'offrir à un large public de participer activement à la Table ronde dématérialisée, le choix a été pris de mettre à disposition, en amont, sur un hébergement idoine, les communications préalablement filmées par les différents intervenants. Cette solution innovante a ainsi permis de riches discussions le jour venu de la Table ronde, tout en faisant désormais bénéficier le CHAD d'une banque de ressources scientifiques nouvelle.

**Gilduin Davy, directeur-adjoint du CHAD**

---

## Compte rendu la conférence du 23/11/20 "Quand la provenance de biens culturels est contestée : recherche, méthode, métier" organisé par le CDPC

---

Le 23 novembre 2020 s'est tenu un colloque organisé par le Centre de droit pénal et de criminologie, le centre Georg Simmel (EHESS, l'Université de Paris et l'association Astres (association pour le soutien aux travaux de recherche engagés sur les spoliations) et qui portait un titre de prime abord mystérieux : « Quand la provenance de biens culturels est contestée : recherche, méthode, métier ». Il s'agissait de faire intervenir des spécialistes, non pas tant des spoliations et des restitutions de biens culturels, thèmes aussi complexes que sensibles mais désormais relativement bien connus (voir, s'agissant du patrimoine africain, le rapport Sarr et Savoy, « Restituer le patrimoine africain : vers une nouvelle éthique relationnelle », remis au président de la République le 23 novembre 2018) mais de l'étape intermédiaire, à savoir la recherche de provenance. En effet quand un bien, quel qu'il soit – le portrait du docteur Gachet de van Gogh confisqué à un musée de Francfort par le ministère de la propagande du Reich mais aussi tel bien archéologique syrien qui apparaît sur le marché de l'art parisien ou encore tel masque d'un pays d'Afrique exposé dans un musée européen – fait l'objet d'une demande de restitution (d'un musée ou d'un particulier ou d'un Etat), encore faut-il, pour estimer cette demande bien ou mal fondée, retracer le parcours de cette œuvre dans les mains de ses différents possesseurs, détenteurs, propriétaires. Tel est l'objet de la recherche de provenance, métier en émergence, à la croisée de l'histoire, de l'histoire de l'art, du droit, de l'économie et de l'anthropologie. Le colloque nous a fait voyager de la musique sous l'Occupation à la « peur de la provenance » en Pologne en passant par une comparaison entre les lois de restitution en Allemagne et en Autriche, des cas pratiques de recherches de provenance rendues très difficiles par l'impossibilité pour les enquêteurs de se rendre dans les archives en raison du Covid-19, ainsi qu'une incursion dans les conséquences du conflit en Syrie et en Irak sur le trafic de biens culturels. On a beaucoup retiré de ce voyage : la nécessité de distinguer selon le type de bien culturel dont il s'agit (un tableau, par exemple, ne pose pas le même type de difficulté que la musique, œuvre immatérielle), la qualité des détenteurs/ possesseurs/propriétaires (musées publics, musées privés, particuliers), l'importance d'une définition précise des concepts juridiques entourant la question de la provenance (prescription, propriété, preuve, présomption...), la difficulté à articuler droit et morale ou encore droit et bonnes pratiques, le rôle de l'expertise, ainsi que tout l'apport de la provenance (l'accroissement de la connaissance, l'augmentation de la valeur économique du bien, la sécurisation des ventes).

A en juger par le grand nombre de participants (une centaine) et la qualité des débats, l'intérêt d'une formation spécialement consacrée au métier de chercheur de provenance ne fait plus guère de doute. De même, il est apparu limpide que dès que la situation sanitaire sera redevenue normale, nous organiserons de nouveau toutes nos manifestations en vrai, la technique de la visio-conférence n'étant qu'un pis-aller ! Qu'elle soit de provenance, universitaire ou autre, la recherche est une affaire de rencontres.

Pour en savoir plus : <https://www.franceculture.fr/conferences/universite-paris-nanterre/colloque-quand-la-provenance-de-biens-culturels-est-contestee-recherches-methodes-metier>

**Florence Bellivier, codirectrice du CDPC**

---

Compte-rendu de la conférence d'actualité du CEDIN, 10 décembre 2020 Mme Laurie ACHTOUK-SPIVAK, Counsel, Cleary Gottlieb Steen et Hamilton LLP,

Temps de crise : quelles perspectives pour l'arbitrage d'investissement ?

---

Dans le cadre du cycle de conférences d'actualités du CEDIN et du Master 2 Théorie et pratique du droit international et européen, le jeudi 10 décembre 2020 M<sup>me</sup> Laurie ACHTOUK-SPIVAK a fait une présentation sur le sujet : « *Temps de crise : quelles perspectives pour l'arbitrage d'investissement ?* ». S'inscrivant dans une perspective interdisciplinaire, l'intervention a porté sur la crise générale au sens large (sanitaire, financière, économique), ainsi que sur la crise spécifique que traverse depuis des années l'arbitrage d'investissement en tant que mode de règlement des différends entre l'investisseur étranger et l'Etat d'accueil de son investissement. A travers des leçons du passé, le premier axe interrogeait les perspectives du futur contentieux arbitral relatif aux mesures étatiques de gestion de crise. Chaque type de mesures (mesures d'urgence sanitaire, mesures de soutien à l'économie, mesures de réorientation économique, mesures de restructuration de dettes souveraines), ainsi que les lignes de défense potentielles des Etats ont fait l'objet d'une analyse à l'aune des affaires déjà tranchées par les tribunaux d'investissement dans des contextes comparables. La multiplication des contentieux d'investissement – actuelle et prévisible – invitait à réfléchir ensuite sur la crise propre à l'arbitrage d'investissement, deuxième axe de présentation. Les réflexions autour de la crise de légitimité et la crise institutionnelle du point de vue du système ont donné lieu à un grand spectre d'interrogations (sociétales, juridiques, économiques), dont certains points ont été illustrés notamment par des études empiriques récentes et par un rappel succinct de réformes entreprises ces dernières années par les différents acteurs du droit des investissements (projet de cour permanente, code d'éthique, mesures de transparence...). Le débat, animé par le Professeur Franck Latty, qui a suivi cette présentation a permis aux participants à la conférence d'échanger avec M<sup>me</sup> Achouk-Spivak et d'approfondir diverses questions en rapport avec l'arbitrage d'investissement.

**Eléna Belova, doctorante au CEDIN**, en codirection Université Paris Nanterre et Université de Lille



## Nouvelles de la FiND

### Une nouvelle page des Chercheuses et Chercheurs sur le site de la FiND

Comme vous avez pu le constater, la présentation des centres de recherche et des chercheuses et chercheurs de la FiND fait peau neuve depuis le printemps. Vous pouvez d'ores et déjà aller vérifier votre présentation personnelle via le lien ci-dessous.

Si vous le souhaitez, il est désormais possible d'afficher une photo sous laquelle quelques éléments sont développés : fonctions, thèmes de recherches, liens vers des pages personnelles.

L'objectif est de permettre une plus grande visibilité des centres d'intérêts et des domaines de recherches des chercheuses et chercheurs de l'UFRDSP à travers une présentation synthétique et globale. En un coup d'œil, l'ensemble des centres de recherche et de leurs membres sont disponibles.

Cette page, qui est la vôtre avant tout, peut être modifiée, complétée et actualisée à votre guise, notamment en nous faisant parvenir une photo ou des liens vers des actualités scientifiques ou des pages personnelles de recherche que vous voudriez voir figurer.

Merci d'adresser vos remarques et demandes à Mme Carine Benayoun.

(<https://find.parisnanterre.fr/les-chercheurs-de-la-find-532364.kjsp?RH=1493887608464&RF=1518172821293>).

### Bientôt une Web TV de la recherche au sein de l'UFRDSP

La FiND poursuit depuis l'année dernière la mise en place d'une Web TV de l'UFRDSP consacrée exclusivement à la recherche.

Après de nombreuses rencontres avec les services COMETE, nous sommes parvenus à obtenir un accord pour une Web TV commune à tout l'UFRDSP qui se déclinera ensuite en chaînes particulières, propres aux centres qui feront la demande d'une chaîne spéciale.

Le projet connaît un développement inattendu puisqu'il est désormais question d'étendre la possibilité de chaînes générales à l'ensemble de l'Université. Cet élargissement du projet, bien compréhensible dans ces temps de distanciel, retarde néanmoins la mise en place de la chaîne de l'UFRDSP qui était attendue pour la rentrée. Dans cette perspective, certaines salles avaient d'ailleurs été équipées de matériel d'enregistrement audio/vidéo.

Nous tenons à remercier pour leur soutien à ce projet et les avancées qu'elles ont permises, comme l'équipement des salles, les directrices de l'UFRDSP Anne-Laure Chaumette et Aurore Chaigneau, ainsi que la vice-présidente déléguée à la Recherche, Mme Véronique Champeil-Desplats.

### Les dernières soutenances

Le 6 avril 2020, Ricardo Fornasari a soutenu une thèse en cotutelle avec l'Université de Bologne sur « Cause e meritevolezza en droit contractuel contemporain » sous la direction de Manuella Bourassin (CEDCACE) et Maximo FRANZONI

Le 6 juillet 2020, Robin Médard Inghilterra a soutenu une thèse sur le thème « La réalisation du droit de la non-discrimination » sous la direction de Véronique Champeil-Desplats (CTAD-CREDOF)

Le 15 septembre 2020, Martina Elvira Salerno a soutenu une thèse en cotutelle avec l'Université de Parme sur le thème « Le fondement juridique des choix de prévention et de protection en matière de prostitution : quelle légitimité. Etude critique du Droit Pénal comparé en France et en Italie » sous la direction de Raphaëlle Parizot (CDPC)

Le 2 octobre 2020, Laurent Lauvergnant a soutenu une thèse sur le thème « L'insaisissabilité » sous la direction de Soraya Amrani-Mekki (CDPC)

Le 26 novembre 2020, Marie Laval a soutenu une thèse sur le thème « La procédure d'engagement en droit européen français et allemand, étude comparée » sous la direction d'Anne-Sophie Choné- Grimaldi (CEDCACE)

## Direction d'ouvrage

**Epstein Aude**, L'information économique, in J.-B. Racine (ed.), *Le Droit économique au XXI<sup>e</sup> siècle*, LGDJ, Droit et économie, (à paraître)

**Epstein Aude** (avec K. Deckert) *Climate Change Litigation in France*, in W. Kahl et M.-P. Weller (eds.), *Climate Change Litigation Liability and Damages from a Comparative Perspective*, (à paraître)

**Eudes Marina**, *Encampés, de quel(s) droit(s) ?*, avec M. Beulay, A.L. Chaumette et L. Dubin (Dir.), collection « Colloques & Essais », Institut francophone pour la justice et la démocratie, Lextenso/LGDJ, Paris, novembre 2020, 470 p

**Eudes Marina**, *Annuaire de justice transitionnelle 2019*, Lextenso/LGDJ, Paris, septembre 2020, 435 p.

**Kerneis Soazick**, *La vérité judiciaire d'hier à aujourd'hui*, numéro collectif, Clio@themis 2020.

**Lochak Danièle**, – *Le droit et les Juifs en France depuis la Révolution*, Dalloz, coll. À savoir, 2<sup>e</sup> éd., 2019.

**Ruet Laurent**, *Les baux commerciaux*, 5<sup>ème</sup> édition, Defrénois éditeur

## Chapitres dans des ouvrages collectifs

**Champeil-Desplats Véronique**, « Les usages ambivalents de l'article 6 DDHC :le cas du genre», in Daniel Borrillo, Félicien Lemaire (dir.), *Les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre*, Paris, L'Harmattan, 2020, pp. 221-238

**Champeil-Desplats Véronique**, « La protection des droits fondamentaux face aux exigences de sécurités et d'ordre public : le cas du contrôle de la constitutionnalité des dispositions législatives sur l'état d'urgence novembre 2015-décembre 2017 », XII<sup>ème</sup> Séminaire franco-japonais de droit public, site de la société de législation comparée, 2020, <https://legiscompare.fr/e-commerce/fr/e-slc-collection-electronique/814-xiie-seminaire-franco-japonais-de-droit-public.html>, pp. 59-70

**Davy Gilduin**, "Pro tutela regni : revisiting a royal diploma from 918 on the birth of Normandy and the first 'ducal' laws", *Early Medieval Europe*, 28, 2020/1, p. 79-103.

**Davy Gilduin**, « Le passé recomposé des juristes normands: la naissance de la Normandie dans l'historiographie juridique des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles », *Les historiographies des mondes normands, xvii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle: construction, influence, évolution*, P. Bauduin et É. D'Angelo (dir.), Ariano Irpino, CÉSNI, 2020, p. 37-58.

**Epstein Aude**, *La reconnaissance d'un droit à l'accès aux données d'intérêt commun*, in J. Rochfeld (dir.), *Echelle de communalité* –

Propositions de réforme pour intégrer les biens communs en droit, Rapport pour la Mission Droit & Justice (à paraître)

**Epstein Aude**, (avec Gilles J. Martin) L'obligation réelle environnementale, in J. Rochfeld (dir.), *Echelle de communalité – Propositions de réforme pour intégrer les biens communs en droit, Rapport pour la Mission Droit & Justice*, (à paraître)

**Eudes Marina**, « Article 7. Principe de légalité », in M. Boumghar (Dir.), *Commentaire de la Convention européenne des droits de l'homme*, Pedone, Paris, à paraître fin 2020.

**Eudes Marina**, « Terrorisme dans la guerre et guerre contre le terrorisme ? », in O. de Frouville et S. Touzé (Dir.), *70 ans après l'adoption des Conventions de Genève : le droit international humanitaire confronté à de nouveaux défis ? Réflexions sur les interactions normatives*, Pedone, Paris, à paraître fin 2020.

**Eudes Marina**, « Les tribunaux mixtes », actes du colloque de Rennes sur *Le revirement de jurisprudence en droit international*, Pedone, Paris, à paraître fin 2020.

**Eudes Marina**, avec J. Tricot, « Les atteintes à l'environnement », in A.L. Chaumette et R. Parizot (Dir.), *Les nouvelles formes de criminalité internationale*, Pedone, Paris, à paraître fin 2020.

**Eudes Marina**, « Le camp, institution de facto du droit international humanitaire ? », in M. Beulay, A.L. Chaumette, L. Dubin et M. Eudes (dir.) *Encampés, de quel(s) droit(s) ?*, Collection « Colloques & Essais », Institut francophone pour la justice et la démocratie, Lextenso LGDJ, Paris, novembre 2020, pp. 75-82.

**Eudes Marina**, « Les relations entre le monde académique et les praticiens », dossier sur les 1<sup>ères</sup> *Journées internationales du Pôle Crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre*, *Annuaire de justice transitionnelle 2019*, Lextenso/LGDJ, 2020, pp. 75-82.

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, CE, 1992, Kherouaa, in Thomas Perroud et al., dir., *Les grands arrêts politiques de la jurisprudence administrative*, LGDJ 2019

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, Impartialité et Indépendance du juge: une question de genre ? In Antoine Vauchez, Bastien François dir., *Politiques de l'indépendance*, Septentrion, 2019

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, avec Elsa Fondimare, Incompatibility between the French Republican Model and Anti discrimination law ? , in Mathias Möschel & Barbara Havelkova eds., *Anti Discrimination Law in Civil Law Jurisdictions*, Oxford University Press, 2019

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, Gender Balance in International Adjudicatory Bodies, in Max Planck Encyclopedia of International Procedural Law, 2019

**Hochmann Thomas**, « Un seigneur sans armée. L'exécution des arrêts de la Cour constitutionnelle allemande », in François Barque et Séverine Nicot (dir.), *Vers l'instauration d'une procédure d'exécution des décisions du Conseil constitutionnel ?* LGDJ, 2020, p. 145-157.

**Hochmann Thomas**, « Die Genese der gerichtlichen Entscheidung: das Vorgehen des Verfassungsrats (Conseil constitutionnel) », in Johannes Masing, Matthias Jestaedt, Olivier Jouanjan et David Capitant (dir.), *Entscheidungen und Entscheidungsprozess der Rechtsprechung*, Mohr Siebeck, 2020, p. 17-28.

**Kerneis Soazick**, -« Pratique tabellaire et vie du droit dans les provinces de l'Empire », *Ravenna Capitale* 2020, p. 99-111.

**Kerneis Soazick**, -A quoi sert le jugement ? Une enquête historique autour du dire vrai », introduction à *La vérité judiciaire d'hier à aujourd'hui*, numéro collectif, *Clio@themis* 2020.

**Kerneis Soazick**, « Le droit animalier à la lumière de l'histoire », dans Mamadou BADJI et Samba THIAM (dir.), *Thalassa ! Thalassa ! La « Grande mer » et ses passeurs. Itinéraires en Afrique de l'Histoire du droit et des institutions. Mélanges Bernard Durand*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 2020, p. 299-321.

**Kerneis Soazick**, « La justice militaire des populations barbares de l'Empire. Les premières applications de l'ordalie », *Collana Ravenna capitale*, Actes du colloque de Rome 2019, dir. G. Bassanelli Sommariva, S. Tarozzi, P. Biavachi, 2020, p. 101-114

**Latty Franck**, interventions lors de la table ronde « Peut-on parler d'une *lex economica* ? », in Clotilde Jourdain-Fortier (dir.), *Sources du droit, commerce international, éthique et marchés. 50 ans de travaux de l'école de Dijon*, Travaux du CREDIMI, vol. 53, Paris, LexisNexis – Editions du Jurisclasseur, 2020, pp. 45-79.

**Latty Franck**, « La FIFA et les droits de l'homme au Qatar », in Horatia Muir Watt, Lucia Bíziková, Agatha Brandão de Oliveira, Diego Fernández Arroyo, Megan Ma (Ed.), *Le tournant global en droit international privé*, Paris, Pedone, 2020, pp. 187-198.

**Latty Franck**, Avant-propos in Marie Duclaux de l'Estoille, *Les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort*, Fondation René Cassin, Publication de l'Institut international des droits de l'homme, n° 44, Paris, Pedone, 2020, pp. 11-13

**Lochak Danièle**, Préface à M. Beulay, A.L. Chaumette, L. Dubin et M. Eudes (Dir.), *Encampés, de quel(s) droit(s) ?*, Institut pour la justice et la démocratie, Lextenso/LGDJ, Paris, 2020.

**Lochak Danièle**, « Justifier et camoufler. La politique européenne d'immigration et d'asile au prisme du discours de la Commission et du Conseil », in G. Koubi, W. Tamzini, *Discours*

administratifs, droit(s) et transformations sociales, IRIS Éditions, *Les voies du droit*, 2020, pp. 109-126, in D. Borrillo, F. Lemaire, *Les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre*, L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2020, pp. 57-75.

**Omarjée Ismaël**, Loi applicable aux marins : commentaire sous CJUE, 8 mai 2019, SF, in *Jurisprudence de la Cour de justice 2019, Grand arrêts*, Bruylant, Novembre 2020, p. 449-455.

**Omarjée Ismaël**, Egalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes légaux de sécurité sociale : commentaire sous CJUE, 12 décembre 2019, WA, in *Jurisprudence de la Cour de justice 2019, Grand arrêts*, Bruylant, Novembre 2020, 463-469.

**Omarjée Ismaël**, Migration des travailleurs, prestations sociales et citoyenneté européenne: la déstabilisation des valeurs sociales de l'Union européenne ? In *Union européenne et migrations*, Dir. Myriam Benlolo-Carobot, Bruylant, Septembre 2020, p. 179-203.

**Paturet Arnaud**, La place de la coutume dans la société romaine et dans le droit romain classique, in *Noesis*, 34, Printemps 2020 : philosophie du droit coutumier, p. 115-142.

**Paturet Arnaud**, Propos introductif : Le traitement du « déficient » considéré comme un prodige dans l'Antiquité romaine in S. Benelli-Jamal-Khalil-M. F. Arentsen-F. Faberon, *Handicap et espaces*, Paris, 2020, p. 23-31. ISBN : 978-2-9575362-3-8.

**Paturet Arnaud**, Déficience physique et pauvreté dans la Rome antique in F. Aumont, (éd.), *Actes du colloque Handicap et pauvreté*, Poitiers, Presses de l'Université, 2020, p. 63-74.

**Paturet Arnaud**, Le prodige ou l'intolérable différence, F. Faberon- M-F. Arentsen

(dir.), Regards croisés sur le handicap en contexte francophone, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2020, p. 39-47.

**Paturet Arnaud**, Cohésion sociale et ordre juridique dans l'ancienne Rome : les hommes, les choses, la servitude et la liberté in F. Faberon (dir.), De la cohésion sociale : théories et pratiques. Préface de Michel Borgetto, Paris, 2020, p. 24-39. ISBN : 978-2-492091-00-1.

**Paturet Arnaud**, Sport et handicap : un couple faussement improbable garant de la socialisation du sujet in F. Faberon (dir.), Pratique, performance sportive et handicap, Paris, 2020, p. 5-18.

**Paturet Arnaud**, Travail et déficience physique : aspects théoriques et historiques in F. Faberon-M. F. Arentsen-T. Morel (dir.), Handicap, emploi et insertion, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Université Clermont-Auvergne/ESPE, Clermont-Ferrand, 2020, p. 33-48.

## Article de revue

**Bourdaire Camille**, avec Tatiana Grundler, "Covid-19 ou la malédiction d'être vieux", Revue Générale de droit médical n° 77, Déc. 2020

**Champeil-Desplats Véronique**, "[Et si l'exigence de qualification nationale pour accéder aux corps des enseignants-chercheurs était un principe fondamental reconnu par les lois de la République](#) » ; *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], Actualités Droits-Libertés, mis en ligne le 19 novembre 2020

**Champeil-Desplats Véronique**, *Chronique trimestrielle* (avec S. Hennette-Vauchez) : « Contrôle de l'administration, libertés publiques, relations avec les citoyens », *RFAP*, n° 273, octobre 2020

**Champeil-Desplats Véronique**, « Le projet de loi de programmation de la recherche 2021-2030 », 1<sup>er</sup> octobre 2020, <https://actu.dalloz-etudiant.fr/focus-sur.html>

**Epstein Aude**, L'accès aux informations environnementales détenues par les entreprises privées, *Revue juridique de l'environnement* (à paraître)

**Epstein Aude**, Être obligé d'informer sur les risques d'atteinte à l'environnement et aux droits de l'homme, est-ce avoir à les prévenir ? Observations critiques sur la régulation par l'information, in *Entreprises & communs : nouveaux contrôles sur le pouvoir économique*, *Revue des droits de l'homme* (à paraître)

**Eudes Marina**, « Les nouvelles formes de criminalité internationale », actes de la demi-journée d'études organisée le 22 mars 2019 à l'Université Paris Nanterre, *Revue des droits de l'homme*, 17/2020 (<https://journals.openedition.org/revdh/7686>)

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, Nous sommes Achbita, *Revue trimestrielle de droit européen*, 2019, n°1, p.1

**Hennette-Vauchez Stéphanie**, L'urgence pas pour toutes, *Revue des droits de l'Homme*, 2020

**Hennette-Vauchez Stéphanie** Avec Serge Slama, La valse des états d'urgence, *AJDA*, 2020, n°31 (édito)

**Hochmann Thomas**, « La Cour européenne des droits de l'homme face aux démocraties illibérales. Pour une application de l'article 17 contre les États », *Revue française de droit administratif*, 2020, p. 725-731.

**Le Noach Gauthier**, "L'immixtion de la société mère dans la gestion de sa filiale", *Bull. Joly sociétés* 2020, n° 9, p. 54 et s.

**Lochak Danièle**, – « Les identités saisies par le droit : quelles identités ? quelle protection ? », *Revue de droit des religions*, n° 10/2020

**Lochak Danièle** « Garantir les droits des minorités : conjuguer l'universel et le singulier », Matériaux pour l'histoire de notre temps, La Contemporaine, 2020

**Lochak Danièle** « Mettre à l'abri... l'administration. Le Conseil d'État, le Covid et les étrangers », Délibéré(e), La Découverte, novembre 2020.

**Maillard Ninon**, « Les 3 visages de la loi des frères prêcheurs : la forme du droit dominicain moderne », Revue d'histoire de l'église de France, tome 106, n°256, 2020, p.95-116

**Maillard Ninon**, « La domestication et l'état domestique : le légitime pouvoir de dénaturer les animaux utiles (XVIIIe-XXe siècle), Revue Semestrielle de Droit Animalier, 2020/1, p. 311-332.

**Michineau Marine**, "Titres financiers", fasc. Base Joly bourse, nov. 2020

**Ruet Laurent**, Résolution pour impayé du bail du locataire en procédures collectives : à chacun son droit ; in Defrénois 2020, n° 24

**Ruet Laurent**, Baux commerciaux de terrains nus sur lesquels ont été élevées des constructions : attention à l'obligation d'immatriculation au RCS ; in Defrénois 2020, n° 24

**Ruet Laurent**, Force majeure, pandémie et paiement du loyer : jurisprudence ancienne, loi nouvelle ; in Defrénois 2020, n° 24

**Sée Arnaud**, « Examens numériques ; ajouter l'illégalité à la crise ? », AJDA, 2020, à paraître

**Sée Arnaud**, Les libertés économiques en période de crise sanitaire », RDLF, 2020, chron.21.

**Sée Arnaud**, « Le recours à des télé services ne peut être obligatoire », note sous CE, 27 novembre 2019, La Cimade, Droit administratif, juillet 2020, à paraître.

## Agenda

### Colloques, journées d'étude, séminaires

#### 10 septembre 2020

Réception de Madame Hélène Tigroudja, Professeur de droit public à Aix-Marseille Université, Membre du Comité des droits de l'homme du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sur le thème : *L'Observation générale n°37 du Comité des droits de l'homme sur le droit de réunion pacifique (juillet 2020)*, CEDIN

#### 17 septembre 2020

Réception de Monsieur Aimé-Parfait NIYONKURU, Docteur de l'Université catholique de Louvain, chercheur invité au CEDIN, sur le thème : *La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples à l'heure des retraits*, CEDIN

#### 14 octobre 2020

Séminaire alternatif virtuel : Les états d'urgence : le rôle du conseil d'état dans la protection des libertés.

Conférence accessible sur Zoom

**1<sup>e</sup> Séance** : Etats d'urgence et Conseil d'Etat : contre-pouvoir ou co-producteur de 17h30 à 19h, Stéphanie Hennette-Vauchez (CTAD-CRDEOF)

#### 15 octobre 2020

Journée inter-laboratoires de la FIND sur le thème, l'urgence dans le Droit et le Droit dans l'urgence, à 13h, salle 352, Bât. Simone Veil (F), FIND.

#### 6 novembre 2020

Les crises pandémiques à travers les âges, approche historique, juridique et anthropologique, table ronde dématérialisée, CHAD, 6 novembre 2020

#### 12 novembre 2020

Réception de Monsieur Alain PELLET, Professeur émérite de l'Université Paris Nanterre, membre de l'Institut de droit international, sur le thème : *FAIRE du droit international*, CEDIN

#### 19 novembre 2020

Réception de S.E. Monsieur Gilbert GUILLAUME, Membre de l'Institut, ancien Président de la Cour internationale de Justice, sur *Aspects récents du contentieux interétatique*, CEDIN

#### 23 novembre 2020

Colloque sur "Quand la provenance de biens culturels est contestée : recherche, méthode, métier", CDPC

#### 26 novembre 2020

Réception de S.E. Monsieur Maurice KAMGA, Juge au Tribunal International du droit de la mer, sur *La « vie » d'une affaire judiciaire internationale* (Cour



*internationale de Justice et Tribunal international du droit de la mer*), CEDIN

### 30 novembre 2020

Webinaire sur "Transfert des données vers les E-U, l'Europe se rebiffe", CRDP

### 3 décembre 2020

Réception de Monsieur François ALABRUNE, Directeur, Direction des affaires juridiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sur « La Direction des affaires juridiques du Quai d'Orsay : un instrument de la politique juridique extérieure », CEDIN

### 4 décembre 2020

Colloque sur les mutations de la figure du travailleur au prisme de l'internationalisation du droit du travail, IRERP.

### 9 décembre 2020

Séminaire alternatif virtuel : Les états d'urgence : le rôle du conseil d'état dans la protection des libertés.

Conférence accessible sur Zoom

**2<sup>e</sup> séance** : Le Conseil d'Etat et les libertés : remise en perspective historique. de 17h30 à 19h, Stéphanie Hennette-Vauchez (CTAD-CRDEOF)

### 10 décembre 2020

Réception de Mme Laurie ACHTOUK-SPIVAK, Counsel, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, sur *Temps de crise : quelles perspectives pour l'arbitrage d'investissement*, CEDIN

### Lundi 14 décembre 2020

Journée de la jeune recherche sur La crise dans le droit de l'action publique, CRDP

### 14 et 15 janvier 2021

Colloque Service public et numérique sous la direction de Lucie Cluzel, Catherine Prébissy et Arnaud Sée, CRDP

### 22 janvier 2020

Réception de S.E. Mme Patricia O'Brien, ambassadrice d'Irlande en France, CEDIN

### 3 mars 2021

Séminaire alternatif virtuel : Les états d'urgence : le rôle du conseil d'état dans la protection des libertés

Conférence accessible sur Zoom

**3<sup>e</sup> séance** : Le Conseil d'Etat et les libertés aujourd'hui : exemples choisis de 17h30 à 19h, Stéphanie Hennette-Vauchez (CTAD-CRDEOF)

### 16 juin 2021

Séminaire alternatif virtuel : Les états d'urgence : le rôle du conseil d'état dans la protection des libertés

Conférence accessible sur Zoom

**4<sup>e</sup> séance** : Le Conseil d'Etat et les libertés demain : réflexion prospective sur les défis à venir

de 17h30 à 19h, Stéphanie Hennette-Vauchez (CTAD-CRDEOF)

Pour contacter La FiND

Mathieu Soula, directeur  
m.soula@parisnanterre.fr

Carine Benayoun, responsable administrative  
carine.benayoun@parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre, Bâtiment F, Bureau 522  
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
Tel : 01 40 97 78 16